

Bonjour à tous

Par **nath0065**, le **29/01/2012 à 13:23**

Bonjour,

Je m'appelle Nathalie j'ai 30 ans et maman de 4 enfants. Je suis en première année de licence après avoir réussi ma capacité en droit (j'ai repris les études) et j'ai louper mon semestre en totalité imaginé la déception!!![smile17]
J'espère que je pourrais trouver l'aide dont j'ai besoin et je pourrais vous aider à mon tour si vous avez des questions.

Merci pour votre accueil

Par **nath0065**, le **29/01/2012 à 14:16**

Pourrais tu m'expliquer comment appliquer la méthode pour avoir de la réflexion?
Merci à toi

Par **nath0065**, le **29/01/2012 à 14:36**

Il est vrai que la méthodologie n'est pas la même, en première année on n'a vu réellement que le cas pratique en détail que je pensais maîtriser d'où mon 11.5 en galop d'essai mais en examen j'ai eu un 8/20 j'ai été totalement perdu car nous avions eu un cas pratique avec plusieurs problématique qui partaient dans tout les sens et je n'ai pas réussi à faire un plan. Pour le commentaire d'arrêt je te cache pas que je n'arrive toujours à les comprendre. (c'est la misère) mais je m'acharne à en pleurer quelque fois.
Si tu pouvais m'aider en méthodo se serait vraiment sympa. pour ce qui est des bons élèves je n'en n'ai pas encore fait la connaissance si des AJAC qui n'ont pas réussi leur semestre. Une dernière question, as tu déjà douté de tes compétences pour le droit? car on m'a dit que je n'étais pas faite pour cela.

Par **Maupertius**, le **29/01/2012 à 15:10**

@Choice2 Je ne sais pas sur quoi tu te bases pour oser prétendre que les examens de

Capacité en Droit se limitent à poser des questions de cours... il faudrait arrêter le délire.

A titre d'exemple en première année, nous avons eu le droit à une dissertation en droit des obligations sur "l'acceptation des risques dans le domaine de la responsabilité délictuelle"... Idem en Droit constitutionnel et administratif ; il fallait faire une dissertation tout en respectant la méthodologie.

En droit de la famille/biens, il fallait résoudre un cas pratique, et répondre à des questions de cours aussi. Bref, c'est le même principe qu'en Licence je pense. Les questions de cours permettent à l'étudiant de se rattraper dans le cas où il aurait totalement foiré son cas pratique.

La seule différence, c'est qu'il n'y avait pas de commentaire d'arrêt à faire.

J'espère qu'après ça, tu n'oseras plus affirmer des propos qui ne reflètent en rien la réalité.

Par **nath0065**, le **29/01/2012 à 16:44**

Je t'ai envoyé en MP mon adresse mail, pour les dissertations c'est horrible les mauvaises notes pluvent. Au début de mon 1er TD en constit j'ai eu un 7 contente pour celle qui n'a jamais fait de disert, et par la suite j'ai surfé le 3, 2, et du HS. Moyenne TD constit 4.5 et la note exam un 2. Je ne sais plus comment faire. Alors j'ai décidé de bosser, bosser et bosser faire des recherches sur tout, à vrai dire j'ai un manque de connaissance qui me désavantage par rapport aux autres étudiants que je palie tout les jours. Je reprend mon 1er semestre à zéro tout en continuant le semestre 2 (jte dit pas la charge de travail), au vu que je dois repasser les 6 matières au rattrapages je fait une matière par mois (la je travaille le constit) je m'impose un emploi du temps rigide, stricte. Je dois réussir!!!

Par **dialove**, le **17/02/2012 à 00:45**

bonsoir,
je suis en première année de capa en droit et jaimerais avoir des conseils pour les cours
quelle etait votre methode d'apprentissage merci de votre reponse

Par **Camille**, le **17/02/2012 à 08:10**

Bonjour,
Faites un petit effort de recherche sur ce forum. Vous pensez bien que ce sujet a été abordé au moins 999 fois...
[smile9]